Vivre à Saint-Jouvent

Année 2019

Juillet

Jouvent

LE MOT DU MAIRE

Investir et toujours investir pour notre bien-être

Chers concitoyens, chers amis,

Le Conseil Municipal poursuit une politique d'investissement soutenue pour l'aménagement de notre Commune.

En partenariat avec d'autres collectivités territoriales et notamment la Communauté de Communes ELAN, le commerce de proximité est à l'honneur. A la fin de cette année une boulangerie verra le jour ainsi qu'un garage automobile dans le centre-bourg.

Ces investissements, et notamment l'aménagement du garage, ont bénéficié de fonds européens importants. Notre bourg sera ainsi doté de services de proximité qui, je l'espère, donneront toute satisfaction.

D'autres travaux sont en cours de réalisation pour l'enfouissement des lignes électriques basse et moyenne tensions.

Le Syndicat d'Electrification de la Haute-Vienne (SEHV) et ENEDIS en sont les maîtres d'œuvre. Le cumul de ces investissements s'élève à la somme de près d'un million d'euros avec un reste à charge de 72 201 € pour le budget communal.

L'actualité, c'est aussi le vote du budget 2019. Comme vous le constaterez dans la rubrique financière, l'excédent de fonctionnement est important et finance les dépenses d'investissement futures.

Je vous laisse découvrir Vivre à Saint-Jouvent.

Je vous souhaite un bon été et vous donne rendez-vous à la rentrée.

Jean-Jacques FAUCHER

Dans ce numéro

Page 2 : Le mot du Maire

Page 3 : Les comptes de la Commune

Page 4-5 : Les tarifs communaux

Page 5 : Tri et recyclage des papiers

Page 6 : Fleurissement

Pages 7 à 10 : Affaires scolaires

Page 11 : Cimetière Marché

Pages 12 à 25 : Le Mot des Associations

Pages 26 à 31 : Informations

Page 32 : Agenda

NOUVEAUTES

JEUX ET COLORIAGES

Bulletin réalisé par la Municipalité
imprimé par Sotiplan
en 900 exemplaires

LES COMPTES DE LA COMMUNE

Budget général

Les résultats de la section de fonctionnement s'élèvent en dépenses à 1 193 679.41 € et en recettes à 1 470 586.77 € soit un excédent de 276 907.36 €.

Cet excédent (18.8 % du total recettes) est dû aux produits exceptionnels, (vente de la maison Perrot 75 000 €) et des libéralités reçues, (legs Aymard 98 529.76 €) soit 173 529.76 €. De ce fait, l'excédent réel de fonctionnement s'élève à 103 377.60 €.

En section d'investissement, les dépenses réalisées sont de 428 299.03 € et les recettes de 309 988.57 €, soit un déficit de 118 310.46 €.

Le budget assainissement est désormais transféré à la communauté de communes ELAN à compter du 1er janvier 2019. C'est cette dernière qui facturera aux abonnés au tout-à-l'égout la redevance assainissement.

Cette redevance assainissement sera composée de deux parties :

- Une part fixe de 20 €,

- Une part variable, liée à la consommation d'eau potable facturée par la ville de Limoges qui s'élève à 2.20 € le m3.

Le budget Lotissement des Chênes

Il reste 2 lots à vendre. Depuis de nombreuses années, il ne subsiste plus de stock de terrains dans la balance comptable de ce budget. Afin d'être en accord avec la réglementation, ce budget a été clôturé au 31-12-2018.

Le déficit de clôture de 102 729,15 € est repris dans le budget principal, il s'apurera par la vente des ultimes lots.

Voirie communale

A compter du 1er janvier 2019, une partie importante de la voirie communale a été transférée à la communauté de communes ELAN soit 40 984 mètres linéaires sur un total de 42 184 mètres. Il s'agit des Voies Communales qui relient au centre bourg tous les lieux dits de la commune.

L'entretien de la voirie transférée sera effectué par les agents communaux moyennant une tarification fixe de 0.90 € le mètre linéaire versée tous les ans par ELAN à la commune.

Les opérations de gros entretien classées en investissement seront effectuées par ELAN qui se chargera de l'obtention des diverses subventions versées par le département de la Haute-Vienne.

A ce stade, il n'est pas possible d'effectuer un retour d'expérience avant la fin d'année.

LES TARIFS COMMUNAUX

Tarifs du restaurant scolaire

Repas enfant : **2.75 €**
Repas adulte : **5.90 €**
Repas agent : **2.75 €**

Tarifs de la garderie municipale

Tarif par demi-journée :
Matin garderie de 7h15 à 8h50 : **1.95 €**
Soir garderie de 16h30 à 18h30 : **1.95 €**

Tarif mensuel :
1 enfant : **39.00 €**
2 enfants : **76.00 €**
3 enfants : **105.00 €**

Tarifs du cimetière

Concession **perpétuelle** : prix au m² : **606.00 €**
Concession **cinquantenaire :** prix au m² **:** **186.00 €**
Concession **trentenaire :** prix au m² : **103.00 €**

Tarifs du columbarium

Concession renouvelable d'une durée de 20 ans
Cavurne en saillie de 3 places **: 371.50 €** (renouvelable)
Cavurne enterrée de 3 places **: 206.80 €** (renouvelable)

Marché municipal

Droit de place :
Occasionnel – par mètre linéaire : **1.00 €**
Abonnement annuel – par mètre linéaire : **0.80 €**

Tarifs de location de la salle polyvalente

Associations communales et intercommunales ELAN	
1 association samedi et dimanche (jusqu'à 5 manifestations)	**151,00 €**
2 associations se partagent la location	
Samedi (jusqu'à 5 manifestations)	**109,00 €**
Dimanche (jusqu'à 5 manifestations)	**109,00 €**
Association hors communauté de communes ELAN	**250,00 €**
Particulier habitant la Commune	
Samedi et dimanche	**260,00 €**
Particulier n'habitant pas la Commune	
Samedi et dimanche	**490,00 €**
Divers	
Couverts de base	**1,00 €**
Sono	**36,00 €**
Caution	**500,00 €**

Tarifs de location : Vin d'honneur

Association communale et inter commune	**104,00 €**
Particulier résidant à Saint-Jouvent	**104,00 €**
Association hors communauté de communes	**200,00 €**

Tarifs des entrées charretières

Travaux réalisés par la commune : 90,00 € le mètre linéaire fourniture comprise (tube et tête de sécurité posée dans le sens de la circulation)

Tarifs des spectacles communaux

Enfants jusqu'à 12 ans : Gratuit

Adolescents de 13 à 18 ans : 2,00 €

Adultes: 3,00 €

TRI ET RECYCLAGE DES PAPIERS

Le décret n°2016-288 du 10 mars 2016 portant diverses dispositions dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets impose dans les administrations le tri à la source et la collecte séparée des déchets papiers de bureau pour les sites de plus de 20 personnes.

En effet, les collectivités et les établissements publics produisent une grande quantité de papiers (60 Kg par salarié et par an soit 1 000 tonnes par an sur le territoire du SYDED de la Haute-Vienne).

Le Syndicat Départemental pour l'Elimination des Déchets ménagers et assimilés (SYDED) en partenariat avec l'éco organisme CITEO, en tant que territoire zéro déchet zéro gaspillage et la commune de Saint Jouvent ont signé une convention qui a pour objet de définir les modalités de mise en place de prévention et du tri des papiers.

Le SYDED a mis en place, rue de Bellevue, un grand conteneur d'apport volontaire de papiers à recycler et fourni à la commune des bacs de pré collecte. Il collecte et valorise gratuitement les papiers récupérés.

De son côté, la commune, pour le secrétariat de mairie, les classes maternelles et élémentaires et la garderie périscolaire, récupère tous les papiers dans des bacs de pré collecte que les agents des services techniques apportent dans le conteneur d'apport volontaire.

Après quelques mois de fonctionnement, l'opération est une réussite puisque les sacs de déchets ménagers sont vides de papiers.

Bravo à tous ceux qui participent à cette opération de récupération de papiers recyclables.

FLEURISSEMENT

La Commune s'est engagée depuis 2016 dans une démarche de labellisation pour faire partie des « Villes Fleuries ».

Notre objectif était de proposer une image attractive de la Commune aussi bien pour les habitants que les gens de passage.

Obtenir ce label (Ville Fleurie 1 fleur) était pour nous une mission à réaliser avant la fin de cette mandature. Les membres de la Commission fleurissement ont vite compris que cet objectif était à leur portée.

Il nous fallait dans un premier temps établir une feuille de route et se fixer des paliers à atteindre.

Tout d'abord, nous avons mis en place une démarche d'aménagement et d'embellissement des différents espaces de la commune, avec une attention toute particulière au centre-bourg, lieu de rencontres et d'échanges.

Nous avons choisi d'associer au mieux minéral et végétal, et de créer des mises en scène tout en respectant les critères imposés pour pouvoir participer aux différents concours.

Nous avons aménagé un espace détente sur les bords de Glane (site accessible à tous).

Nous avons créé des points fleurs dans les différents hameaux. Aujourd'hui, le parc de la Mairie attire l'œil par la qualité de son entretien ; la boîte à livres se trouvant sur ce site est un atout supplémentaire.

On se devait également de valoriser au mieux et encourager la contribution des administrés à l'embellissement de la commune en créant, il y a 3 ans, un concours communal de fleurissement. Celui-ci, au fur et à mesure des années, a vu le nombre de participants augmenter.

Nous étions, grâce à tous ces efforts, en route vers notre objectif . Tout ce travail, cette volonté ont été rapidement récompensés. Dès 2016, nous avons obtenu le 1er prix départemental dans la catégorie 1001 à 2000 habitants. L'année 2017 aura été également pour nous un bon cru puisque pour la 2ème année consécutive nous avons reçu le 1er prix dans notre catégorie. Ces distinctions nous ont ouvert les portes du concours régional.

Quoi de plus gratifiant en si peu de temps que de franchir ce cap et concourir à ce niveau en se confrontant aux meilleurs de la catégorie !

Lors de son passage, le jury a pu apprécier les efforts réalisés autant dans l'élaboration des projets que dans le travail fourni afin d'obtenir un résultat à hauteur de ce concours.

Pour une première participation à ce niveau, nous nous sommes vu décerner le 1er prix au niveau régional dans notre catégorie ainsi que l'obtention du label 1 fleur « villes et villages fleuris ».

CONSEIL NATIONAL
Ville Fleurie
DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

AFFAIRES SCOLAIRES

Responsable commission : Marie-Françoise BERNERON
Membres de la Commission ; Christelle DUBLANCHE, Marie-Hélène HERBACH, Edouard LAIZET, Sandra ROUSSEAU et Marie-Claude SEVEQUE.

Le lundi 3 septembre 2018, les enfants ont pris le chemin de notre école dans une bonne ambiance.

L'effectif des classes est resté sensiblement identique avec 56 enfants en maternelle, 123 en élémentaire soit un total de 179.

Le mois de janvier 2019 a été perturbé par l'annonce de la part de l'Inspection d'Académie de Limoges que nous étions sur la liste des communes susceptibles de perdre une classe pour la rentrée 2019-2020.

Le vendredi 1er février, la municipalité était aux côtés des parents d'élèves et des enfants qui se sont mobilisés pour manifester leurs inquiétudes et défendre le maintien de toutes nos classes.
La décision définitive sera connue avant la rentrée scolaire de septembre.

Des travaux d'un montant total de 16 766 € TTC ont été effectués.

Différents matériels ont été achetés pour un total de 5 396 € TTC. Notre commune a également participé à hauteur de 3 500 € au voyage à Amboise pour les enfants de CM1-CM2 qui s'est déroulé les 2-3-4 mai 2018.

TRAVAUX	
Remplacement luminaire dans les classes de maternelle « Ampoules LED »	7 479,00 €
Remplacement de deux fenêtres fixes par des fenêtres à battant classe CM1	4 157,00 €
Pose alarme PPMS « plan de mise en sécurité »	1 053,00 €
Remplacement mitigeur thermostatique avec modification des branchements hydrauliques classes maternelles PS-MS	2 405,00 €
Création d'une armoire de rangement classe CE2	1 672,00 €

ACHATS	
Congélateur	199,00 €
Cellule de refroidissement	2 544,00 €
Vidéo projecteur	2 653,00 €

LES AGENTS SE FORMENT

Les agents ont bénéficié le samedi matin 11 mai 2019 d'une remise à niveau de leur certificat de compétences de citoyen de sécurité civile suite à la formation des gestes de premiers secours effectuée courant mai 2016.

ENSEMBLE, NOUS AVONS PLUS QUE JAMAIS LE POUVOIR DE RECYCLER

Tous les enfants de notre école, aussi bien dans les classes maternelles qu'élémentaires, ont été sensibilisés par les intervenants des services du SYDED sur le tri des papiers et des déchets. Ils mettent désormais en pratique les gestes de tri des papiers en utilisant le matériel approprié mis à disposition dans chaque classe.

AU REVOIR CHRISTINE

Vendredi 12 avril 2019, les enfants ont dit un premier au revoir à Marie-Christine PECHEUX qui prend une retraite bien méritée le 30 juin.
Christine préparait avec beaucoup de passion et de savoir-faire les repas journaliers du restaurant scolaire, moments très appréciés des enfants, et ce depuis le 1er décembre 1989.
La municipalité, les enseignants, ses collègues ainsi que tous les enfants lui souhaitent une bonne retraite, qu'elle profite des bons moments auprès de sa famille.

TRAVAUX REALISES PAR LES ENFANTS PENDANT LE TEMPS DE GARDERIE

CLASSE DE MER

Les enfants des classes de Grande Section Maternelle, CE1 et CE2 sont partis à Meschers du 18 au 20 mars 2019 en classe de mer. Ce sont 66 enfants qui ont pu apprendre à vivre ensemble, découvrir de nouveaux lieux, participer à de nombreuses activités.
Tous les enfants ainsi que les personnes encadrantes garderont un excellent souvenir de ce séjour.
Participation financière de la Mairie : 1 600 €

ACTIVITES PERISCOLAIRES

Badminton Salle Polyvalente

Balade en poneys

CIMETIERE COLUMBARIUM

« ici aussi on va trier ! »

Dans un esprit de préservation de l'environnement, mais aussi pour une meilleure gestion des déchets, Saint-Jouvent s'engage petit à petit dans la collecte sélective au cimetière et au columbarium.

Si la Communauté de Communes ELAN collecte les déchets traités par l'usine d'incinération, notre commune doit prendre en charge le traitement des végétaux, l'élimination des papiers et cartons, ainsi que celle des déchets minéraux produits sur ces deux sites.
Aussi, les visiteurs ont pu constater les premiers balbutiements de ce tri sélectif avec notamment la mise en place d'une remorque dans « l'ancien cimetière ».
Pour une période transitoire, uniquement, la remorque !

En effet l'acquisition d'équipements mieux adaptés à la collecte des déchets déposés par les visiteurs et les familles mais aussi l'enlèvement par le personnel municipal est en cours.

Prochainement le tri, s'effectuera en 4 catégories :

- Les fleurs, plantes et la terre
- Les bouteilles en plastique, le papier, le carton
- Les ornements funéraires (pots en terre, vases en céramique,…)
- Les fleurs artificielles et leurs pots en plastique, les tuteurs, cagettes, la mousse (verte), pique-fleurs, les corbeilles en osiers, les films plastiques.

Un petit geste de plus pour notre planète !

MARCHé

Rendez-vous le 22 septembre 2019

A cette date aura lieu la 5ème édition du Marché du Goût et de la Forêt.

Cet évènement est désormais pérennisé dans l'agenda annuel de la Commune.

De nombreux habitués attendent ce moment de rencontre de convivialité où chacun peut profiter de produits de qualité.

Des animations pour tous seront mises en place et un repas à base de gibiers sera proposé comme chaque année par l'ACCA de Saint-Jouvent.

Une communication plus détaillée sera diffusée durant l'été.

Notez dès à présent ce rendez-vous.

Nous comptons sur votre présence.

LE COMITE DE JUMELAGE

QUAND LA JEUNESSE RENCONTRE L'HISTOIRE

Résistance d'hier, Résistance d'aujourd'hui... Réfléchir et agir pour construire ensemble une Europe fraternelle, était le thème culturel du camp estival de nos ados, outre les activités sportives et de plein air.

Comme de coutume la délégation française, la première sur place, a préparé le camp sur le stade de Nieul pour l'installation des groupes, allemand et italien, prévue le lendemain dimanche.

Randonnée au Mont Gargan et visite de la première cache du maquis des trois Chevaux mené par Georges GUINGOIN, puis visite du Musée de la Résistance de Peyrat le Château et rencontre de résistants locaux ont permis de mieux connaître l'histoire de notre région, sans oublier la découverte d'Oradour-sur-Glane sous la conduite de Monsieur Robert HEBRAS. Le volet culturel du séjour s'est clos avec le visionnage du film « Mademoiselle Marie ».

Sur le plan loisirs purs, activités nautiques à Vassivière et Saint Pardoux et canoé sur la Vienne ont permis à tous ces corps juvéniles de dépenser leur énergie débordante.

Apéritif, barbecue, boum, embrassades et promesses de retrouvailles l'année suivante ont mis un terme à cette très belle semaine en Limousin. Vivement août 2019 en Allemagne !

Un grand merci à la municipalité de Nieul pour la mise à disposition de ses installations.

UN ETE CHAUD ET SEC, UNE FETE ARROSEE !

Après un été extrêmement sec, nous espérions avoir une météo favorable pour le vide greniers accompagnant la fête de la bière à Thouron fin septembre. Il en fût tout autrement. En plus de nos jumeaux allemands, venus animer cette manifestation, nous avions le plaisir d'accueillir nos amis italiens arrivés par les airs pour un séjour bien trop court.

UN CENTENAIRE DE FOLIE !

Le centenaire de l'armistice de 1918 a été pour le comité de jumelage l'occasion d'organiser une opération très particulière. Partant de l'existence à Chaptelat d'un carré militaire ou sont inhumés des soldats allemands, issus pour beaucoup de régiments bavarois, nous avons réussi à trouver des descendants de l'une de ces victimes de la « grande guerre ».

Centenaire armistice Chaptelat

C'est devant une assemblée de plusieurs centaines de personnes que les maires de Chaptelat et Oberasbach ont prononcé leurs messages d'amitié et de fraternité avant de déposer une gerbe aux couleurs de l'Europe. Cette cérémonie très émouvante, en présence de la petite-fille et arrière-petite-fille du sous-officier Albert TRÖLLER, était aussi l'occasion de présenter une exposition riche en documents, dont certains réalisés par les élèves des écoles communales.

NOËL

Chaque année le comité de jumelage participe aux marchés de noël d'Oberasbach et de Couzeix, foires festives certes mais également mercantiles ; les ventes réalisées à cette occasion sont une manne financière non négligeable, indispensable à la réalisation de nos échanges futurs. Ce déplacement en Allemagne a aussi été l'occasion de signer une charte d'amitié avec la ville polonaise d'Olawa avec laquelle nous avions déjà des échanges sportifs notamment. C'est Madame Béatrice TRICARD qui a paraphé les documents, par délégation du président de la Communauté de Communes ELAN.

AMIDEUROPE FAIT LE BILAN

Le 22 mars, les 278 membres du comité de jumelage étaient convoqués pour l'Assemblée Générale annuelle. Avec seulement une centaine de présents ou représentés, c'est clairement une déception pour l'équipe du bureau.

Toutefois ceux qui ont fait l'effort de se déplacer ont approuvé avec une belle unanimité aussi bien le rapport moral que le bilan financier 2018.

La soirée s'est poursuivie sur un mode plus festif avec un dîner animé avec talent par Isabelle et Alain.

SOIREE DE GALA SAMEDI A VAULRY.

Pour la cinquième fois, le Comité de Jumelage conviait une troupe de comédiens amateurs à se produire sur la scène de la salle polyvalente. Cette année, « *3 poils et 1 ch'veu »* présentait une comédie d'ERIC DELCOURT : « La sœur du grec ».

Comme lors de l'édition précédente, c'est une salle bien garnie qui répondait, par ses éclats de rires, aux salves de répliques hilarantes décochées par ces truculents comédiens.

Les organisateurs adressent un grand merci à toute la compagnie, comédiens, décorateurs et régisseurs, pour la qualité de leur prestation et leur sympathie.

Un grand merci également aux spectateurs qui nous suivent à chaque représentation ; leur confiance est notre récompense.

L'AGENDA 2019

Réception délégation d'Oberasbach 31 mai au 2 juin
Tournoi international de l'US Nantiat foot 8 et 9 juin
Déplacement en Italie 19 au 24 juin
Camp estival de jeunes à Oberasbach 28 juillet au 5 août
Fête de la bière à Thouron 21 et 22 septembre
Marché de noël Oberasbach 6 au 10 décembre
Choucroute au marché de noël de Couzeix le 7 décembre

Fête de la Bière à Thouron

Visite du Mont Gargan

Jany-Claude SOLIS,

Présidente du Comité de Jumelage

AMIDEUROPE

F.N.A.T.H.

Bonjour à tous

Ce qui s'est passé en 2018

Comme les années précédentes, la section de Nieul regroupant Peyrilhac, St Gence et St Jouvent a participé à plusieurs manifestations. Les membres du bureau ont représenté la section aux Assemblées Générales des sections voisines.

ils ont aussi participé au repas de ces mêmes sections et aussi à certains des associations de la commune.

Les manifestations propres à la section :

Le 18 Mars : salle polyvalente de Peyrilhac eut lieu le loto de la FNATH Nieul ; grâce à une nombreuse participation, celui-ci se déroula dans de bonnes conditions, les plus chanceux repartent avec des lots de valeur tel que lave vaisselle, VTT, robot multi fonction, jambons, centrale vapeur et bien d'autre. Les jeunes enfants ne furent pas oubliés.

Le 16 Juin : Participation à l'Assemble Générale à la Maison Départementale à Limoges.

Durant cette matinée de travail, de nombreux sujets furent abordés entre autre la perte continue de nos adhérents et les moyens à mettre en place pour faire connaître notre association

Le 23 Juin : Participation aux jeux inter associations à Peyrilhac dans une très bonne ambiance.

Le 26 Août : La FNATH était présente au vide grenier à Nieul, une journée agréable et convivial.

Le 02 Septembre : Journée nationale de la FNATH à Saint Jouvent. Comme les autres années, les membres du bureau avaient préparé cette journée. Cette année encore, dans le but de faire connaître notre association, nous avions organisé un jeu gratuit, qui permettait de faire gagner un filet garni.

Le 08 Octobre : Repas convivial de la section. De nombreux convives se retrouvaient dans la salle polyvalente de Peyrilhac pour déguster le repas concocté par notre traiteur M. Brulé de Bellac. Grâce à notre animateur habituel, la journée se déroulait dans une très bonne ambiance.

Le 15 Décembre : Participation à la réunion inter sections à Aureil

Le 16 Décembre : Marché de Noël à Peyrilhac. Comme les années passées, la section tient un stand le jour du marché de Noël. Cette année encore, les membres du bureau vendaient des châtaignes blanchies.

Notre association était chargée de la venue du Père Noël.

Prévisions pour 2019

02 Mars : L'Assemblée Générale clôturant l'année 2018 a eu lieu Salle Polyvalente de Saint-Gence à 14 heures 30.

17 Mars : Loto salle polyvalente de Peyrilhac à 14h. Comme les années précédentes, de nombreux lots de valeur ont été mis en jeu.

25 Août : Participation au vide grenier de Nieul.

01 Septembre : Journée nationale de la FNATH à Saint Jouvent avec le traditionnel filet garni à gagner.

13 Octobre : Repas convivial de la section à Peyrilhac.

Décembre : Participation au marché de Noël à Peyrilhac.

Grande tombola du Groupement de la Haute Vienne

Du 1er Janvier au 31 Août, vente de tickets de tombola de nombreux lots sont mis en jeu (Téléviseur LED, lave-vaisselle, V T T, cave à vin, tablette tactile, aspirateur, voyage découverte, etc…). Les membres du bureau seront présents au marché de St Jouvent au mois de Juin et Juillet pour proposer des tickets de tombola.

Le tirage au sort aura lieu le 21 Septembre au siège du groupement Avenue Locarno à Limoges.

Les permanences auront toujours lieu à la mairie de Nieul le deuxième samedi de chaque mois de 9h à 11h en présence d'un conseiller du groupement et des membres du bureau.

Pour toutes informations complémentaires ou vous renseigner sur notre association vous pouvez contacter les responsables de commune ou le président.

Dureau Jean Claude : 05 55 75 84 50 Nieul

Desmoulins Robert : 05 55 75 80 54 Saint Jouvent

Salvi Bernard : 05 55 75 85 11 Peyrilhac

Le Président,

Dureau Jean Claude

Tombola Saint-Jouvent

A.S. JUDO ST-JOUVENT/CHAMBORET

Rapport sur l'activité de l'association pour l'année écoulée

►Le Club propose la pratique du Judo par 2 professeurs diplômés d'Etat, compétiteurs de haut niveau. Les cours sont enseignés dès l'âge de 4 à 60 ans le mardi de 18 h 00 à 19 h 30 pour les 6 ans à 12 ans et le vendredi de 18 h 00 à 19 h 30, pour les 14 adultes un cours de Taïso est effectué de 19h30 à 20 h 30. La saison 2018-2019 a débuté le 07 Septembre.

Nous sommes à ce jour 62 licenciés.

Tarifs pour la saison 2018– 2019 :

►Modification des tarifs concernant la cotisation et les prises de licences comme nouveauté devront être saisies par les licenciés sur le site de la FFJDA par internet avant de se présenter auprès du Club pour les valider et en effectuer le règlement. Tarif annuel : 129.00 euros. (Soit 39 euros pour la licence et 30 euros par trimestre). Pour l'année 2019 / 2020, les tarifs vont sûrement évoluer avec 40 euros pour la licence et 32 euros par trimestre.

Manifestations effectuées:

►Les adhérents ont eu en charge de vendre des calendriers à l'effigie du Club ce qui a permis au joyeux père noël de gâter nos judokas par un sac isotherme. La soirée s'est terminée par un pot de l'amitié.

►Repas annuel du samedi 06 Avril 2019 (Salle des Fêtes de Chamborêt) a été annulé suite aux manques de convives. Un repas choucroute ou Poulet basquaise était prévu mais annulé suite à l'absence de bénévoles pour nous aider.

►Compétitions : Beaucoup de judokas du Club sur les divers tournois départementaux. Nos 2 compétiteurs Benjamins font encore de beaux podiums sur la Région.

Une équipe de poussins a été composée avec le club de Condat pour participer au circuit poussin par équipe qui a fait un podium et s'est classée pour les tournois régionaux.

Le mot du président :

Le président remercie tout particulièrement les membres du bureau ainsi que les membres actifs qui s'investissent autant qu'ils le peuvent ainsi que les secrétaires de mairie pour leur gentillesse et disponibilité. C'est une section dynamique et familiale.

►Pour terminer, il est évident que le club accepte toute personne bénévole désirant s'investir. Il suffit juste de donner un peu de son temps lors des manifestations.

►La situation financière du club se maintient et reste « légèrement » positive suite aux actions proposées et réversion de l'Omnisports

Renouvellement des membres du conseil d'administration

Présentation du Bureau :

Présidents d'honneurs : (Maires) Mrs. DUPRAT et FAUCHER

Président de la section Judo/Jujitsu/Taïso : Mr Gérard DOUDET

Trésorière : Mme M. Laure LEJAMTEL

Secrétaire : Mme Sandrine JARLIER

CLUB DE RANDONNEES

A la lecture du bulletin municipal, la saison de randonnées 2018-2019 sera terminée.

Une saison bien remplie : 40 sorties le samedi après-midi, 5 sorties d'une journée.

La participation aux randonnées varie en fonction des disponibilités de chacune, chacun au plus fort 32 participants pour une moyenne de 22.

Comme chaque année, nous organisons le TELETHON malheureusement la participation des habitants de la commune est très faible.

La rencontre Bonnac, Compreignac se déroulera à Saint-Jouvent le troisième samedi de mai 2020.

Cette année, 15 nouveaux randonneurs ont sillonné le plateau de Millevaches côté Corrèze.

Nos sommes présents aux différentes sorties organisées par l'office de Tourisme des Monts d'Ambazac.

L'histoire du barrage du Mazeau

La réserve de la Crouzille

Le monastère des Bronzeaux

L'étang de Murat

Le Mont Gargan

Le site Corot

La Jouvencienne

Accompagnement d'une classe élémentaire de Saint-Jouvent.

Le trésorier a présenté un budget en équilibre

Toutes nos sorties sont sur le site rando Saint-Jouvent.

V T T

Dimanche 12 mai avait lieu la 24 ème Jouvencienne. Rendez-vous incontournable de ce mois de mai, vététistes et marcheurs de tout âge, ils étaient près de 400 à parcourir les différents circuits proposés autour de Saint-Jouvent. Ils ont apprécié les sentiers valonnés, les beaux paysages et hameaux de notre commune, ainsi que l'accueil et l'organisation mise en place pour cette belle journée. Divers lots et coupes ont été distribués, en présence de M SOLIS pour la commune, et de M MARTIN pour l'UFOLEP.

Nous préparons déja le calendrier 2020 et la 25ème Jouvencienne. A cette occasion, le départ se fera de la salle des fêtes, avec un accueil adapté à cet événement, et exceptionnellement un circuit de 60 kms. Préparez-vous...

Notre actualité, c'est aussi un nouveau nom : "VTT Saint-Jouvent Cyclo Club", une vingtaine de licenciés présents sur tous les circuits VTT et cyclosport de la région avec un maillot apprécié et reconnu. D'ailleurs, en compétition, notre féminine Stéphanie AUPETIT termine 2ème au scratch sur le podium de la 30ème Limousine du 2 juin dernier (160 km à 30,7 de moyenne) et sera présente le 23 juin au régional route UFOLEP à Gouzon.

L'équipe VTT Cyclo de Saint-Jouvent vous souhaite de passer de très bonnes vacances d'été, et vous donne rendez-vous à la rentrée 2019.

Bureau du club :

Président : Didier CORGNE

Vice-président : Xavier CADET

Président d'honneur : Roger LAURENT

Trésorier : Jean-Marc ROUMIEUX

Trésorier adjoint : Arnaud LEMARCHAND

Secrétaire : Dominique BOUERY

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Une année riche en évènements pour l'Association des Parents d'Elèves.

Cette année a débuté par le renouvellement du Bureau lors de l'AG de septembre où nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux parents actifs.

Le vide-grenier de fin septembre, associé à la venue des manèges, a connu une belle participation tant en nombre d'exposants que de visiteurs, bien aidé il est vrai, par une journée bien ensoleillée.

Notre traditionnel tournoi de belote a rencontré un peu moins de succès mais a été l'occasion de passer un agréable moment très convivial.

Ces évènements sont organisés afin de récolter des fonds pour soutenir les actions de l'école et offrir des moments de plaisir aux enfants.

C'est ainsi qu'à Noël les enfants ont assisté à la représentation du "Voleur de-Noël" (compagnie Le Chant du Ressort) appréciée des petits et grands ...tout autant que la visite du Père Noël dans les classes, généreux en cadeaux et en chocolats.

En mars, les enfants ont également pu s'amuser lors d'un après-midi carnavalesque bien animé par le duo de musiciens "All of Swing".

Nous avons accompagné financièrement le voyage scolaire à Meschers de 3 classes, les voyages de fin d'année des autres classes et offert quelques nouveaux livres à la BCD.

Début 2019, nous avons cependant dû nous mobiliser contre le risque de fermeture d'une classe à la rentrée prochaine. Un grand MERCI aux nombreuses personnes qui sont venues nous soutenir.

Fin juin, la fête de l'école a été l'occasion pour les familles d'assister aux représentations de fin d'année des enfants et de participer à nos stands afin de pouvoir leur offrir à nouveaux ces événements l'année prochaine.

A.C.C.A DE SAINT-JOUVENT

Les adhérents de l'A.C.C.A pratiquent leur loisir 6 mois par an, au contact de la nature, en automne, saison permettant de profiter de superbes paysages et également en hiver. Les principaux acteurs de l'association interviennent quant à eux tout au long de l'année, avec en plus de la chasse, l'organisation de différentes manifestations, des battues aux nuisibles ainsi qu'à des actions de prévention afin de protéger les cultures des dégâts occasionnés entre autres par les sangliers.

Ainsi une chasse à courre sur renards animée par l'équipage « LES BEAUX COUVERTS » s'est déroulée le 16 mars 2019.

L'association participe au marché du goût qui aura lieu le dimanche 22 septembre 2019 en concoctant un repas à base de gibiers.

Les prochains rendez-vous pour 2020 seront fixés au 1er septembre 2019.

Pour ceux d'entre vous qui le souhaitent, n'hésitez pas à contacter un des membres du bureau afin de partager notre passion.

Venez passer une journée avec des personnes pour qui la chasse est avant tout un loisir.

L'adhésion à l'association s'élève de 80 € à 135 € selon la catégorie.

BUREAU

Président d'honneur : Jean-Jacques FAUCHER
Président : Alexandre GASNIER
1er Vice-président : Laurent CANCE
2ème Vice-président : René LAPENDRY
Secrétaire : Philippe USTAZE
Secrétaire adjoint : Thomas BARDET
Trésorier : Jean-Paul NEUVIAL
Trésorier adjoint : Jean-Pierre FAURE
Membres : 80 membres dont membre du bureau Baptiste BRUN et Christophe PARTHONNAUD

RELAXATION PAR LE SOUFFLE

Retrouvez énergie et harmonie grâce à la respiration par le souffle

C'est décidé, votre rentrée sportive sera zen !

Réapprendre à respirer pour se sentir mieux est à la portée de tous. C'est utile si vous observez que votre respiration a tendance à se bloquer ou si vous souhaitez tout simplement améliorer votre bien-être, car le souffle, en plus d'être associé à l'effort, est étroitement lié à nos émotions.

Notre nouvelle animatrice Maryline CLEMANSAUD nous apporte un véritable mieux-être grâce à des relaxations guidées et à une combinaison d'exercices issues de différentes disciplines asiatiques :

Le qi gong santé et bien-être : cette pratique douce convient bien aux personnes de tous âges qui recherchent un meilleur équilibre dans leur vie, autant physique que psychologique, pour les aider à chasser le stress, la fatigue, le surpoids ou les émotions négatives. Effet favorable aussi sur l'asthme et en cas de bronchopneumopathie par exemple. Le Qi Gong optimise l'entretien de la santé en général, avec de nombreuses répercussions, notamment sur l'hypertension artérielle ou encore sur la qualité de vie des insuffisants cardiaques.

Le do in, technique d'automassage issue de la médecine traditionnelle japonaise, proche de la médecine traditionnelle chinoise. Sa pratique est très proche de sa version japonaise appelée Shiatsu « la voie par la pression des doigts ». Nous possédons tous 12 méridiens qui parcourent notre corps et permettent de faire circuler l'énergie vitale. Chaque méridien correspond à un organe ; lorsqu'un organe ne fonctionne plus bien, l'automassage permet de rétablir son fonctionnement normal grâce à l'harmonisation de l'énergie vitale.

Cet atelier s'inscrit dans la prévention de la santé et s'adresse à tous, y compris aux jeunes ! Dénué de compétition, il n'exige pas d'aptitude particulière.

Une dernière précision : venez avec une tenue souple et chaude et un grand drap de bain ou une petite couverture.

Promis : après chaque séance, vous vous sentirez ZEN !

Tarifs, lieu et horaires :

Abonnement annuel **:** 90 € pour un adulte, 50 € pour un enfant de moins de 12 ans

Le cours à l'unité : 8 €

Tous les jeudis au DOJO hors vacances scolaires de 18h15 à 19h15

Une séance d'essai gratuite pour découvrir l'atelier

Attention : la reprise des activités **le 3 octobre** est soumise à un minimum de 20 personnes inscrites et à la disponibilité de l'animatrice. Inscriptions en septembre (le chèque ne sera encaissé fin octobre que si la reprise des cours est effective. Dans le cas contraire, les cours seront assurés gratuitement en octobre avant la mise en suspension de l'association pour la saison 2019-2020.

Contact : Jany-Claude SOLIS au 06 12 86 33 26 ou janyclaudesolis@gmail.com

GYM DOUCE SENIORS

L'activité physique est votre meilleure alliée,

Gym douce seniors peut vous y aider !

Une fois le cap des 50 ans franchi, le corps tend à diminuer sa capacité musculaire et articulaire. Un passage inéluctable pour tout individu, mais qui peut être prévenu et soulagé. Le moyen le plus simple, mais certainement le plus efficace d'y faire face est de se mettre au sport ! Oui, mais quel sport ?

Oubliez les activités trop agressives et préférez la gymnastique douce ! Non, ce n'est pas réservée aux seules Mamies !
Epanouissante et amusante, la gymnastique a fait peau neuve et les papys peuvent venir aussi ! Pilates, Qi Gong et autres méthodes nous réconcilient avec l'envie de bouger. On se fait du bien sans se faire mal, et ça plus que tout on aime...

Et sur notre corps, ça fait quoi ?

On s'assouplit ! Grâce aux exercices, les muscles s'allongent (rétrécis, ils nous donnent l'impression d'être toute raide) et l'on gagne en souplesse et en amplitude dans nos mouvements.
On se muscle ! Harmonieusement, toutes les parties du corps étant sollicitées, avec une mention spéciale pour les abdominaux qui sont travaillés en profondeur, le seul véritable moyen d'obtenir un ventre plat, capable de soutenir les organes du système digestif et le dos.
On se redresse ! Du coup, on a moins mal au dos !
Imaginez une séance d'une heure où, guidée par une animatrice bénévole formée, vous pourriez vous livrer à un échauffement, suivi d'étirements, de musculation, de cardio, de stretching et de relaxation, le tout sans cette sensation d'épuisement que l'on ressent parfois après un cours de gym qui tient plus de la préparation militaire que de l'entretien physique. Les mouvements sont simples, en aucun cas nocifs pour l'organisme, et s'enchaînent naturellement au rythme des pulsations cardiaques. L'exercice libère des endorphines, on apprend à mieux respirer et l'on se sent mieux, tout simplement !

Et dans notre tête, il se passe quoi ?

Au-delà des exercices de coordination gestuelle, l'activité physique est bénéfique pour l'entretien de la mémoire.
Et toutes celles qui pratiquent la gym douce avec notre club vous le diront : après un cours, elles ont fait le plein de bonne humeur et d'optimisme.
La convivialité est en effet au centre de notre atelier !

Alors n'attendez plus et - homme ou femme - venez nous rejoindre

Tous les mardis matin de 9h30 à 10h30 de septembre à juin,

dans la salle du Dojo !

pour la modique somme de trente-cinq euros pour une année.

Renseignements Jany-Claude SOLIS 06 12 86 33 26

A.S FOOTBALL

La saison 2018-2019 vient à peine de se terminer qu'il faut déjà préparer la nouvelle qui s'annonce sous les meilleurs auspices.

Mais profitons de ce bulletin municipal pour faire le bilan de l'année écoulée.

Avec un effectif constant depuis plusieurs années, avoisinant les 100 licenciés, le club présente des équipes dans toutes les catégories jeunes et séniors.

Toujours aussi dynamique, l'Ecole de football a recensé 55 joueurs de 5 à 17 ans. Nos licenciés évoluent au sein des équipes de l'Entente que nous avons avec le club de Nantiat et qui a permis de présenter 2 équipes U7, 2 équipes U9, 2 équipes U11, 1 équipe U13, 1 équipe U15 et 1 équipe U17. Toutes ces équipes sont engagées au niveau Départemental.

Un grand MERCI à tous les éducateurs de cette Ecole de football qui font un travail remarquable pour transmettre leur passion.

Si vous êtes amateur de football, je vous encourage vivement à venir voir évoluer les différentes équipes sur le terrain municipal. Je suis sûr et certain que vous ne le regretterez pas et que vous prendrez goût à revenir.

Les U15

D'autre part, peut-être que la Coupe du Monde Féminine vous aura fait découvrir cette discipline…eh bien sachez que la saison prochaine, notre équipe féminine U14F-U17F évoluera sur le terrain de St-Jouvent, le samedi après-midi. Ce sera, là aussi, peut-être l'occasion de venir voir le jeu pratiqué par notre équipe.

Les U14F-U17F

Enfin, notre jeune équipe Séniors, encadrée par Jeff, a su porter haut les couleurs du club. En effet, après avoir accédé au championnat Départemental 4 à l'issue de la saison 2017-2018, elle a dominé sa poule et a ainsi pu savourer le plaisir de monter en Départemental 3.

A noter également le remarquable parcours de cette équipe en Challenge Départemental puisqu'elle a échoué aux portes des demi-finales, battues par l'équipe de D2 qui remportera la coupe.

Là aussi, je vous invite à venir découvrir et encourager cette équipe jeune et dynamique, aux qualités footballistiques indéniables, qui fera sa rentrée en Coupe de France, fin août, avant d'attaquer le championnat début septembre.

Je profite de ce bulletin municipal pour remercier chaleureusement tous ceux qui contribuent à la bonne vie du club (joueurs, éducateurs, dirigeants, parents, supporters, amis du club et Municipalité).

Un grand MERCI tout particulier à l'ensemble des sponsors qui par leur soutien financier permettent à l'A.S.St-Jouvent Football de survivre.

Le Président
Jérôme CLAUS

TAROT

Le Club invite toute personne aimant les jeux de cartes à rejoindre l'Association
Le Tarot est avant tout un jeu convivial, de réflexion, de mémoire et de respect de l'adversaire
Tout le monde est accepté quel que soit son adresse, son âge et principalement les débutants pour lesquels l'initiation et le perfectionnement au jeu seront gratuits.

Les cours seront dispensés les mercredis de 15 h à 17 h et les vendredis de 20 h à 22 h
à partir du mercredi 2 octobre au siège du Club :

Inscription au secrétariat de la Mairie
avant le 25 septembre 2019.

INFORMATIONS

SECHERESSE : Quelques consignes à suivre

Le département de la Haute-Vienne est reconnu en état de crise vis-à-vis de la situation d'étiage.

Sont interdits les usages de l'eau suivants sur l'ensemble du territoire du département de la Haute-Vienne:

- L'arrosage des espaces publics ou privés tels que pelouses, terrains de sports, espaces verts, jardins d'agrément ou potagers, sauf eau issue d'un système de récupération d'eau de pluie ;
- Le lavage des véhicules, hors stations de lavage spécialisées, sauf obligations sanitaires ;
- La vidange et le remplissage des piscines sauf ajustement du niveau ou renouvellement d'eau pour des impératifs sanitaires des piscines ouvertes au public ;
- Le lavage des trottoirs et voies publiques, hors impératifs sanitaires ;
- Le lavage des terrasses, toitures, ou autres éléments immobiliers privées ;
- Le prélèvement dans le milieu naturel (eaux superficielles et souterraines) ;
- La manœuvre des vannes des seuils et barrages, à l'exception des barrages hydroélectriques EDF ;
- Le remplissage et la vidange des plans d'eau, hors retenues hydroélectriques EDF ;
- Les pêches électriques à l'exception des pêches de sauvetage ;

Pour toutes informations complémentaires, il est nécessaire de se rapprocher de la Mairie.

INFORMATIONS

GESTION DES DECHETS VERTS EN DECHETTERIE

L'évolution croissante du gisement des déchets verts déposés en déchetteries est en constante évolution.

En effet, en 2018, 18 000 tonnes de végétaux ont été prises en charge par le Syndicat départemental pour l'élimination des déchets ménagers et assimilés (SYDED) soit une augmentation de 1 500 tonnes par rapport à 2017. Le coût de traitement de ces déchets s'élève à 720 000 €.

Ainsi sur la base de ce constat le SYDED met en place les dispositions suivantes à compter du 1er juillet 2019.

Pour les particuliers :

Le nombre de passages par foyer est limité à 10 ;

Le volume maximal de déchets verts est fixé à 10 m3 par an.

Pour les professionnels :

Aucune tolérance d'apports gratuits

Aides financières pour la location d'un broyeur de végétaux

Demande	Montant de la subvention
Location	100 % du prix de la location TTC, dans la limite de 100 € / foyer / an
Achat individuel	30 % du prix d'achat TTC d'un broyeur, dans la limite de 200 € / foyer
Achat mutualisé (3 foyers minimum)	50 % du prix d'achat TTC d'un broyeur, dans la limite de 400 €

Rappel : Vente de matériel de compostage à prix aidés

Matériel	Prix unitaire
PLASTIQUE	
340 L + 1 bioseau offert	22 €
560 L + 1 bioseau offert	29 €
800 L + 1 bioseau offert	43 €
BOIS	
400 L + 1 bioseau offert	27 €
600 L + 1 bioseau offert	32 €
800 L + 1 bioseau offert	41 €
Aérateur pour faciliter le brassage du compost	8 €
Bioseau pour transporter les déchets de la cuisine au composteur	2 €
Lombricomposteur composteur d'intérieur à étage	59 €

Période de commande pour l'année 2019 = juin/septembre

Période de livraison : novembre

INFORMATIONS

CONTACT SECRETARIAT DE MAIRIE

☎ 05-55-75-81-01 ☎ 06-71-25-25-82 (en cas d'urgence)

LES HORAIRES DU SECRETARIAT

	Matin	Après-Midi
Lundi	8h45–12h00	14h00–18h00
Mardi	8h45–12h00	14h00–18h00
Mercredi	9h00–12h00	FERME
Jeudi	8h45–12h00	14h00–18h00
Vendredi	8h45–12h00	14h00–18h00
Samedi	8h45–12h00	FERME
Dimanche	FERME	FERME

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Mardi 27 août passage des encombrants

Merci de s'inscrire au secrétariat de Mairie avant le 24 août

DECHETTERIE DE NIEUL — HORAIRES

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	9h00 — 12 h00	14h00 — 17h45
MARDI	9h00 — 12 h00	14h00 — 17h45
MERCREDI	9h00 — 12 h00	14h00 — 17h45
JEUDI	**FERME**	**FERME**
VENDREDI	9h00 — 12 h00	14h00 — 17h45
SAMEDI	9h00 — 12 h00	14h00 — 17h45

INFORMATIONS

GARDERIE MUNICIPALE

Tél : 05 55 08 19 24 / 07 83 35 83 49

Lundi	7h15 – 8h50	16h30 – 18h30
Mardi	7h15 – 8h50	16h30 – 18h30
Mercredi	7h15 – 8h50	11h40 – 12h45
Jeudi	7h15 – 8h50	16h30 – 18h30
Vendredi	7h15 – 8h50	16h30 – 18h30

ECOLE PRIMAIRE

Tél : 05 55 75 61 14 / 05 55 75 62 85

E-mail : ce.0870367b@ac-limoges.fr

Lundi	9h00 – 12h10	13h40 – 15h50
Mardi	9h00 – 12h10	13h40 – 15h50
Mercredi	9h00 – 11h40	
Jeudi	9h00 – 12h10	13h40 – 15h50
Vendredi	9h00 – 12h10	13h40 – 15h50

ETAT CIVIL 2018

Naissances : 14

Mariage : 1

Décès : 2

Transcriptions décès : 9

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Marlène BUREAU

Tel : 06-79-78-36-74

AIDE AUX SENIORS

30, rue du 8 mai 1945—Nieul

Tel : 05-55-75-69-44

INFORMATIONS

TOURNEE DE DISTRIBUTION DU COURRIER

Depuis le début de l'année en Limousin, 18 facteurs ont été mordus par des chiens dans l'exercice de leur métier, générant des blessures parfois graves et 5 arrêts de travail.

Les morsures de chien représentent une cause majeure d'accident de travail des facteurs. La Poste attache, naturellement, une importance toute particulière à ce que ses facteurs puissent exercer, distribuer le courrier et les colis dans des conditions normales de sécurité.

La Poste mène régulièrement des actions auprès des propriétaires de chiens sur leur responsabilité.

Afin d'éviter tout accident et dommage pouvant résulter de la divagation d'animaux les recommandations ci-après doivent être observées :

- La divagation des chiens est interdite
- Tenir les chiens attachés ou enfermés
- Faire vacciner ses animaux par un vétérinaire
- S'assurer que le chien porte ou une puce électronique ou un tatouage dans l'oreille.

Enfin, il est rappelé que lorsqu'un chien est trouvé errant la Mairie a obligation de faire appel la fourrière départementale.

							1	2
								3
		2	3			4		
		1	8					5
	6			7		8		
					9			
		8	5					
9				4		5		
4	7				6			

Le but du jeu est de remplir ces cases avec des chiffres allant de 1 à 9 en veillant toujours à ce qu'un même chiffre ne figure qu'une seule fois par colonne, une seule fois par ligne, et une seule fois par carré de neuf cases.

Bonne chance !!!

INFORMATIONS

L'ELECTRICITE EN RESEAU

VOUS INFORME DE TRAVAUX SUR LA COMMUNE DE SAINT-JOUVENT

Enedis investit sur votre commune, à hauteur de 390 000 euros, pour améliorer la qualité de fourniture électrique et sécuriser l'alimentation en énergie électrique du bourg.

Une première présentation du projet a été faite aux élus en mars 2018.

L'étude finale a été présentée le 10 juillet 2019.

Le chantier prévoit le passage de 5 kms de réseau moyenne tension, d'aérien en souterrain.

Les travaux vont débuter le **03 septembre 2019** avec une mise en service du nouveau réseau au premier semestre 2020. La fin du chantier avec la dépose de l'ancien réseau est prévue fin 2020.

Les propriétaires concernés par ces travaux ont tous été contactés.

Nous vous tiendrons informés des impacts sur la qualité de fourniture par courrier et en Mairie.

La sécurité est un enjeu essentiel pour notre Entreprise, pour les prestataires ainsi que tous les intervenants. Des réunions de chantier seront réalisées chaque semaine pour cadrer toutes les interventions.

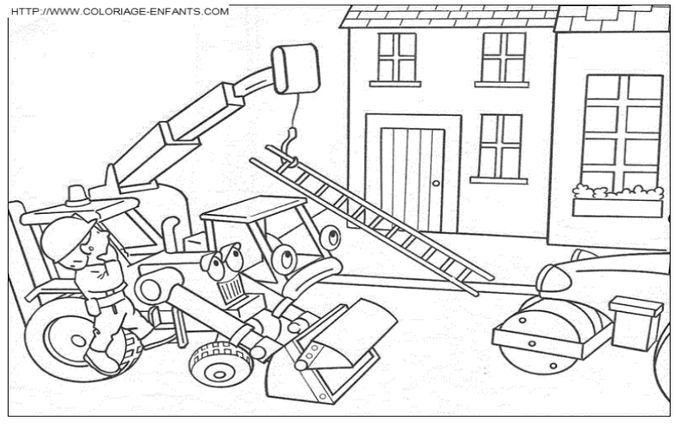

Salon des Artistes

Du 21 au 29 septembre 2019

Entrée libre

Du lundi au vendredi de 14 heures à 17 heures

Et du samedi au dimanche 14 heures à 18 heures

Le salon des Artiste de Saint-Jouvent, c'est le rendez-vous incontournable de l'automne, avec cette année en invité d'honneur Christian Girard.

On pourra découvrir sa peinture qu'il qualifie de « naïve de l'imaginaire ».

Dans une ambiance amicale et aussi studieuse, d'autres nombreux artistes d'univers différents: peinture, sculptures, photos, bijoux,...exposeront leurs œuvres.

Venez nombreux

AGENDA

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS
21 au 29 septembre	Salon des Artistes	Commission Culture
22 septembre	Marché du Goût et de la Forêt	Commission Marché et ACCA
28 et 29 septembre	Fête foraine	Mairie
29 septembre	Vide Grenier	Association des Parents d'Elèves
29 septembre	Concours de pétanque	Comité des Fêtes
17 octobre	Cinéma	Mairie
14 novembre	Cinéma	Mairie
21 novembre	Soirée Beaujolais	Comité des Fêtes
23 novembre	Concours de Belote	Association des Parents d'Elèves
5 décembre	Cinéma	Mairie
6 décembre	Concert	Commission Culture
7 décembre	Rando Téléthon	Club de Randonnées